

◀ **Communiqué de SUD éducation** ▶

Le suicide de Christine Renon : une caisse de résonance

Le suicide de Christine Renon a suscité un émoi bien au-delà de Pantin, de la Seine-Saint-Denis, et des directeurs et directrices d'école. Il a touché l'ensemble des personnels sur tout le territoire. Les conditions de travail dans l'Éducation nationale se dégradent : pressions hiérarchiques, dénigrement, injonctions contradictoires et absurdes, augmentation de la charge de travail, changements de référentiels, suppressions de postes, hausse des effectifs d'élèves... La liste est longue, les conséquences sont connues : épuisement, augmentation du stress, temps partiels pour tenir le coup, démissions de personnels en augmentation significative de titulaires comme de stagiaires.

Partout en France, les personnels se sont mobilisés et mis en grève le 3 octobre, le jour de l'enterrement de Christine Renon. Ce suicide a marqué l'ensemble de la profession, un électrochoc dans toutes les salles des professeur-e-s.

Suite à ce suicide, des actions pour interpeller le ministère se sont multipliées afin de rendre visible la souffrance au travail et la dégradation des conditions de travail qui poussent les personnels à mettre fin à leur jour : déclaration lue le 3 octobre au CTMEN, lettre envoyée au ministre le 8 octobre, pétition avec plus de 100 000 signatures, journée de mobilisation le 6 novembre.

Alors que le ministère avait finalement reconnu le caractère imputable au service du suicide, l'administration a effectué un retrait sur salaire aux collègues qui se sont rendu-e-s aux obsèques de leur collègue. Cette administration affiche une fois de plus son mépris et d'une manière scandaleusement cynique.

Malgré la mobilisation, la médiatisation et l'imputabilité au service, l'administration déshumanisée n'a eu aucun scrupule pour ne pas reconnaître le droit pour les collègues de s'absenter pour assister aux obsèques.

Pour rappel et dans le même registre, la DHR de l'académie de Montpellier avait déclaré « *Pensez à l'euthanasie si les reconversions ne vous conviennent pas* » à une cinquantaine de professeur-e-s de gestion-administration dont les postes devraient disparaître dans la nouvelle réforme du lycée professionnel. Cette scène s'était déroulée au lycée Jean Moulin à Béziers où il y avait eu plusieurs suicides en l'espace de quelques années.

Didier Lombard, PDG de France-Télécom/Orange, avait également déclaré « *Je ferai les départs, par la porte ou par la fenêtre* ». L'Éducation nationale prendrait-elle le chemin d'Orange et faudrait-il envisager le procès de Blanquer pour que cesse ce mépris et ce déni ?

SUD éducation dénonce l'attitude scandaleuse de l'administration qui persiste à ne pas entendre les personnels de l'éducation et à dégrader leurs conditions de travail avec des injonctions, pressions, intimidations, menaces et réformes.

Ne perdons plus notre vie à la gagner !

SUD éducation revendique :

- la création d'une médecine de prévention digne de ce nom, par des recrutements massifs de médecins**
- le droit pour les collègues de s'absenter pour assister aux obsèques**
- que chaque cas de suicide soit porté sans délai à la connaissance des CHSCT et des organisations syndicales**
- la reconnaissance des suicides liés au travail en accident de service**
- que le travail soit adapté à l'humain et non l'inverse, conformément au Code du travail, afin d'éviter ces événements tragiques ; ce qui nécessite que l'employeur renonce au management pathogène et prenne des mesures de prévention en terme d'organisation du travail.**
- que les personnels bénéficient de la visite médicale annuelle de droit avec la médecine de prévention (médecine du travail dans la Fonction publique).**